



## Recupere sa carte de sejour

Par **nora62**, le **26/05/2008 à 13:18**

VOILA JE VOUDRAIS UN CONSEIL POUR UNE AMIE QUI A DES PROBLEMES FAMILIAL QUI RESIDE EN ALGERIE. ELLE EST NEE EN FRANCE DE PARENTS IMMIGRES SA MERE AVEC LA CARTE DE RESIDENSE ET SON PERE EST HINUME EN FRANCE DEPUIS 1971. ELLE A PASSE SON ENFANCE EN FRANCE ELLE A TRAVAILLE ET ELLE AVAIT LA CARTE DE RESIDENSE QUAND E LLE S EST MARIE ELLE A DEPOSE SA CARTE . COMMENT ELLE PEUT LA RECUPERE ETANT DONNES QUE TOUTE SA FAMILLE VIT EN FRANCE . ELLE SE RETOUVE SEULE AVEC SES DEUX ENFANTS QUI SONT ENCORE MINEURES ET 2 VIVENT EN FRANCE AVEC UNE CARTE DE SEJOUR DE 10ANS ILS SONT DANS LA VIE ACTIVE.rnMERCI

Par **novice43**, le **30/05/2008 à 13:34**

Bonjour,rnrnIl existe un service qui s'appelle le CLISMA (Comité de Liaison Inter Migrants) si vous avez la possibilité de prendre contact avec eux, ils pourront aisément vous renseigner. Je sais qu'il existe une antenne à Clermont Ferrand après je ne pourrais vous dire si leurs champs d'action est la France.rnrnCe service (qui est une association) est agréée auprès de plusieurs ministères. Je pense qu'ils doivent connaître les procédures à suivre.rnrncordialement,

Par **nora62**, le **30/05/2008 à 19:44**

BONJOUR . JE VOUS REMERCIE D AVOIR PRIS CE MESSAGE EN COSIDERATION .